

Vol. 16, no. 1

ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance du 9 janvier 2014

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

Le Conseil des maires a approuvé la demande à la CPTAQ afin d'accueillir favorablement la demande de la municipalité de Sainte-Barbe et d'ordonner l'exclusion de la zone agricole d'un secteur constitué du lot 3 058 502 et partie des lots 2 843 396, 2 843 394 représentant une superficie de 5,26 hectares.

Un avis de motion a été déposé relativement à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé du règlement 145-2000.

Cours d'eau

La firme Lapp consultant Inc. s'est vue attribuer le mandat suivant :

➤ Préparation des documents nécessaires pour les travaux d'entretien du cours d'eau Doyon dans la municipalité de Saint-Anicet;

Appui

La MRC du Haut-Saint-Laurent accorde son appui dans les dossiers suivants :

- ➤ La résolution #CC-2368-131028 de la Commission scolaire de la Vallée des Tisserands en regard au livre vert sur la « Pratique du Sport et loisir »;
- ➤ La résolution #13-11-27-33 de la MRC Vaudreuil-Soulanges concernant la modification de l'entente de partenariat fiscal et financier avec Québec-Municipalité;

Divers

- ➤ Le conseil des maires autorise l'engagement du technicien en prévention incendie;
- ➤ Le conseil des maires a adopté le règlement #269-2014 en regard aux tarifs et quotes-parts pour les divers services de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour l'année 2014;
- ➤ La MRC du Haut-Saint-Laurent demande au ministre Gaétan Lelièvre de donner des directives nécessaires afin que les appels de projets en regard au pacte rural 2014 se réalisent dans les meilleurs délais, sans retard indu et demande à la FQM de suivre ce dossier.
- ➤ Le conseil des maires autorise la signature de la prolongation de l'entente de gestion pour le programme d'aide financière aux MRC;

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 12 février 2014, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.